

**CONSOLIDER L'ALLIANCE ENTRE  
BUSINESS ET TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

**L'AMCHAM FRANCE AFFIRME SON  
AMBITION**



**#AMCHAMSUSTAINABILITYMONTH**

**PRÉFACE**

# UN NOUVEAU MOMENTUM POUR LA RELATION TRANSATLANTIQUE

**PROPOSITIONS**

## NOTRE AMBITION

Consolider l'alliance entre business et transition écologique

**PROPOSITION 1**

## ALLIER

Libre-échange et protection du climat

**PROPOSITION 2**

## RENFORCER

La confiance accordée aux entreprises, en tant que piliers de la transition écologique

**PROPOSITION 3**

## TRANSFORMER

La transition écologique en moteur de la relance européenne

# UN NOUVEAU MOMENTUM POUR LA RELATION TRANSATLANTIQUE

## Une ambition politique portée des deux bords de l'Atlantique

Les dynamiques en faveur d'un plus grand engagement pour l'environnement et pour la lutte contre les effets du changement climatique s'accroissent de part et d'autre de l'Atlantique.

L'Union Européenne fait figure de tête de proue dans le combat contre le changement climatique avec son Pacte Vert pour l'Europe, qui met notamment en avant une ambitieuse politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La crise de la Covid-19 et son impact économique et social ont aussi amplifié la prise de conscience de l'urgence climatique. La transition écologique comme moteur de reprise économique occupe à ce titre une place de choix dans le plan de relance européen de 750 milliards d'euros. A l'échelle nationale, le plan de relance français se distingue aussi par ses 30 milliards d'euros dédiés à la transition écologique.

Ce rebond écologique se fait également sentir aux États-Unis, qui sous l'Administration Biden, ont réintégré l'accord de Paris et ont lancé un plan pour le changement climatique et la justice environnementale. Ce dernier vise à mettre les États-Unis sur la voie de la neutralité carbone d'ici à 2050, comprend des propositions pour une électricité 100% décarbonée d'ici 2035 et 2000 milliards de dollars d'investissements verts sur quatre ans. Il s'agit de la stratégie climatique la plus ambitieuse jamais lancée par les États-Unis. Par ailleurs, l'American Petroleum Institute, organisme regroupant près de 600 industriels américains du gaz et du pétrole, s'est engagé en mars 2021 à soutenir l'instauration d'une taxe carbone aux frontières permettant ainsi d'atteindre les ambitions de l'Accord de Paris.

Cette ambition partagée est le présage d'une coopération transatlantique accrue pour la transition écologique. En décembre 2020, le Conseil européen a fait connaître son désir d'un retour vers un plus grand multilatéralisme, et une coopération accrue entre l'UE et les États-Unis, notamment sur les thématiques de protection du climat<sup>1</sup>. La Commission européenne, elle, projette même un programme commun entre les deux acteurs, qui pourraient être le moteur d'une initiative climat au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et d'un agenda transatlantique du commerce vert, qui pourrait voir le jour d'ici mi-2021<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Conclusions du Conseil européen du 7 décembre 2020

<sup>2</sup>Communication de la Commission européenne du 2 décembre 2020



# NOTRE AMBITION

## Consolider l'alliance entre business et transition écologique

### Allier libre-échange et protection du climat

L'AmCham France, conformément à l'Objectif de Développement Durable 17 de l'ONU<sup>1</sup>, se positionne en faveur d'un libre-échange vert, convaincue que toute entrave au commerce international sera un obstacle à une coordination mondiale pour parvenir aux objectifs de développement durable.

<sup>1</sup>[Sustainable Development Goals, Related Topics – Trade, ONU.](#)

En effet, selon l'OMC, le commerce international joue un rôle essentiel en faveur de l'environnement. Il permet notamment le transfert de technologies vertes entre les économies et donne accès à une plus grande variété de biens et de services importés à un coût moindre et émanant de processus propres<sup>2</sup>. En outre, l'ouverture internationale élargit les débouchés et les retours sur investissements pour les producteurs et fournisseurs de biens et services écologiques. La possibilité de commercialiser des innovations à l'échelle mondiale permet d'accroître la spécialisation et encourage à produire des biens écologiques exigeant une recherche intensive. Il participe enfin à l'objectif de répartition équitable et efficiente des ressources de notre planète.

<sup>2</sup>[Mettre le commerce au service du développement durable et de l'économie verte, OMC, 2011.](#)

Pour y parvenir, l'AmCham France soutient la proposition de la Commission européenne pour un nouvel « agenda transatlantique du commerce vert »<sup>3</sup>, la neutralité carbone des deux blocs d'ici à 2050 et un renforcement des actions et institutions multilatérales.

<sup>3</sup>[Conclusions du Conseil sur les relations entre l'Union européenne et les États-Unis, Conseil Européen, 4 Décembre 2020.](#)

Etant donné le poids économique non-négligeable des deux blocs, une coopération entre l'Union et les Etats-Unis est indispensable pour lutter efficacement contre le changement climatique et ses conséquences.

## Renforcer la confiance accordée aux entreprises, en tant que piliers de la transition écologique

La transition écologique ne se fera que si les secteurs économiques participent à la prise de décision et au dialogue. **L'AmCham France recommande davantage de collaboration entre pouvoirs publics et acteurs économiques pour parvenir aux objectifs de transition écologique et de développement durable.** En effet, les entreprises sont des acteurs essentiels et prépondérants de la lutte contre les effets du changement climatique et pour la transition écologique.

Les entreprises américaines plus particulièrement sont leaders en termes de gouvernance économique et sociale durable, puisqu'en 2020, **elles représentaient 47.6% du Dow Jones Sustainability World Index<sup>1</sup>**. Elles sont aussi les championnes du reporting en matière de développement durable avec **90 % des entreprises américaines déclarant leurs activités en matière de développement durable, contre seulement 77% en Europe<sup>2</sup>**. En outre, nombreuses sont celles s'étant engagées publiquement en faveur d'une économie plus verte, à l'instar des membres de l'American Petroleum Institute qui soutiennent l'initiative d'une taxe carbone et notamment d'ExxonMobil qui a apporté un soutien financier d'un million de dollars à des actions pro-climat.

<sup>1</sup>[Dow Jones Sustainability Index Overview, 2020.](#)

<sup>2</sup>[The time has Come, KPMG Impact, Décembre 2020.](#)

Ces engagements et ce reporting se traduisent par des actions concrètes et la mise en place de projets et d'innovation de pointe pour la protection du climat et la transition écologique. **En Europe, les entreprises américaines sont à l'origine de 53% des projets éoliens et solaires commandités par des entreprises<sup>3</sup>**. Elles participent également à de nombreux projets d'innovations technologiques comme le Captage et le Stockage de Co2. A titre d'exemple, sous le Projet Porthos, diverses entreprises sont activement impliquées dans la capture et stockage du gaz carbone du Port de Rotterdam<sup>4</sup>.

<sup>3</sup>[Entreprises Américaines Alimentent efforts de l'Europe dans l'énergie, L'opinion, 20 Janvier, 2020.](#)

<sup>4</sup>[Projet Porthos, Pays-Bas, 2020.](#)

**Afin de permettre aux entreprises d'agir en ce sens, l'AmCham France salue la création des clauses environnementales dans l'attribution des marchés publics, et encourage une meilleure prise en compte de celles-ci.** Cela permettrait à la fois d'assurer la provision de biens publics en respectant les objectifs environnementaux, à coût moindre, et de promouvoir et soutenir les entreprises qui mettent en place des pratiques responsables et durables. **Par ailleurs, l'AmCham France recommande davantage de concertation avec les secteurs économiques dans l'élaboration des normes et des politiques publiques en faveur de la transition écologique.** Cela permettrait de mieux aligner les ambitions climatiques d'une part, et la réalité économique, scientifique et industrielle d'autre part.

***A cet égard, deux priorités émergent :***

### ***1. Un accompagnement des secteurs en retard avec une politique du « No One Size Fits All » et du « Leave No One Behind »***

Par le passé, la réglementation climatique a trop souvent été construite dans une démarche punitive et avec peu de souplesse à l'égard des réalités économiques.

**La réglementation doit pouvoir servir de soutien et aiguiller les entreprises vers la stratégie de transition écologique la plus adaptée à leurs secteurs et activités économiques.** Il s'agit aussi de composer avec la réalité économique, industrielle et scientifique ainsi que la spécificité des marchés et des secteurs. Une politique unique, et commune à tous les pans de l'économie ne saurait répondre aux problématiques diverses auxquelles les entreprises font face et pour lesquelles une marge de manœuvre est nécessaire pour ne pas être pénalisées dans transition écologique (« no one size fits all »).

**L'AmCham France invite par ailleurs à accompagner les secteurs dont le modèle de production actuel est le plus éloigné des ambitions écologiques que nous nous fixons avec des mesures de soutien spécifiques et adaptées (« leave nobody behind »).**

Certains secteurs sont très en retard et requièrent une phase d'entre deux dans les processus de transition écologique. Tel est le cas par exemple du secteur du bâtiment, qui avec les transports, l'agriculture et l'industrie, est en France un des quatre grands secteurs émetteurs de gaz à effet de serre<sup>1</sup>. Concernant la rénovation énergétique des bâtiments, par exemple, pour atteindre les objectifs, il faudrait multiplier par 10 le rythme d'ici à 2030<sup>2</sup>. **Ainsi, un accompagnement et des solutions sur mesure nous semblent nécessaires pour ces secteurs qui englobent souvent des multinationales dont l'activité a longtemps porté la croissance de nos économies.** L'impact de la transition de ces entreprises, sera d'autant plus important du fait de **l'aspect incontournable de leurs produits et services dans nos économies.**

<sup>1</sup>Rénovation énergétique des bâtiments : la France est (très) en retard - Le Parisien

<sup>2</sup>Newsletter de l'Affaire du Siècle du 14 Janvier 2021.

## 2. Une transition écologique adaptée, et réfléchie : la politique du « Life Cycle Analysis »

Il est important de penser une transition soutenable sur le long terme. Avancer trop vite pourrait aboutir à un empressement vers des ambitions louables sur le court terme mais peu fondées sur le long terme. Certaines initiatives pourraient ainsi déplacer dans le temps le problème à résoudre plutôt qu'y répondre. **Les politiques publiques environnementales devraient anticiper ces conséquences en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie d'un produit de sa production à son élimination.**

**Cela permettrait des choix éclairés dans la recherche d'alternatives responsables et durables<sup>1</sup> en tenant compte de l'empreinte écologique globale des produits.** A titre d'exemple, le verre ou le carton sont souvent présentés comme des alternatives éco-responsables par rapport au plastique pour l'emballage de produits alimentaires. Or, ce dernier étant plus léger il permet en moyenne d'économiser jusqu'à 2 litres de carburant pour 100 km et ainsi de diminuer les émissions de CO2 liées au transport des denrées alimentaires<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>[Cycle de vie – ou comment évaluer l'impact écologique d'un produit ? - Geo.fr](#)

<sup>2</sup>[La Vraie vie des Plastiques, Plastics Europe, 2020.](#)

La recherche liée à la production de services et de biens éco-responsables demande donc des moyens et un temps non-négligeables. **L'AmCham France invite à donner aux entreprises le temps et les moyens de produire les innovations de rupture nécessaires à la transition écologique.**



# Transformer la transition écologique en moteur de la relance européenne

## 1. Stimuler l'innovation pour la croissance verte

L'AmCham est convaincue que croissance économique et transition écologique peuvent aller de pair. A ce titre, l'AmCham se positionne, conformément à l'objectif 8 de Développement Durable développé par les Nations Unies<sup>1</sup>, pour une amélioration progressive, d'ici 2030, de l'efficacité mondiale des ressources dans la consommation et la production et pour un découplage entre croissance économique et utilisation des ressources naturelles.

<sup>1</sup>[Goal 8 | Department of Economic and Social Affairs \(un.org\)](#)

**L'AmCham France salue les incitations aux innovations vertes créatrices et motrices de l'économie de demain et appelle à les renforcer.**

Fondée sur des innovations de rupture, des transformations profondes de nos modes de production, la croissance verte, en accord avec les principes de destruction créatrice, reposera sur de nouvelles technologies et créera des emplois. Selon l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) le marché de la transition énergétique représente plus de 972 000 emplois sur la période 2008-2017<sup>2</sup>. De plus, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le marché de la transition énergétique représente plus de 80 milliards d'euros les emplois créés par celle-ci ont généralement l'avantage d'être locaux et non délocalisables<sup>3</sup>.

<sup>2</sup>[Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte - Rapport d'activité 2019](#)

<sup>3</sup>[Pour une transition écologique créatrice d'emplois, Pole Emploi, Mars 2020.](#)

**En cela, l'AmCham France accueille favorablement les avancées récentes en matière de régulations et politiques publiques pour permettre l'avènement de cette croissance verte.**

Le plan France Relance pour la reprise de notre économie incarne cette ambition de réconcilier croissance et transition écologique. Il y consacre un volet entier à hauteur de 30 milliards sur les 100 milliards d'euros du plan<sup>4</sup>.

<sup>4</sup>[France Relance : découvrez les priorités du plan | Gouvernement.fr](#)





## 2. Mener la transition à l'échelle européenne

Plus globalement l'action de notre pays pour le climat et la transition écologique, s'inscrit dans un ensemble plus vaste qu'est l'Europe. **A ce titre, l'AmCham est convaincue que l'échelle européenne est la plus pertinente pour agir, à l'unisson et sans dissonances entre États membres, pour la transition écologique.** Cette action commune permettra de garantir que tous les territoires européens soient soumis au même cadre réglementaire et préservera ainsi le marché commun et l'attractivité de la France par rapport à ses voisins. Le plan France Relance, financé pour 40% par le plan de relance européen, est le reflet de cette réalité.

**Par ailleurs, un double défi se pose à l'Europe pour la réduction de ses émissions.** Bien que l'UE ne représente que **10% des émissions mondiales** en 2016 (contre 30% pour la Chine) ce chiffre ne reflète que les émissions de la production européenne et non celles des produits et services importés. Pourtant, l'UE est la première puissance commerciale avec 16,5% du total des importations et exportations mondiales<sup>1</sup>. **L'UE détient donc un pouvoir considérable pour agir pour le climat, en particulier en limitant ses « fuites carbone ».**

<sup>1</sup>[Climat : l'Europe est le bon niveau pour agir - Politiques de l'environnement - Toute l'Europe](#)

**L'AmCham France s'engage donc à soutenir et à contribuer à la création de mesures ambitieuses visant à accomplir la transition écologique à l'échelle de l'Union Européenne.**

A ce titre, l'AmCham France soutient le nouvel objectif européen de réduction d'au moins **55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030** par rapport au niveau de 1990<sup>2</sup> ainsi que la création d'un **Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)**.

<sup>2</sup>[Conclusions du Conseil européen du 11 décembre 2020, Conseil Européen, 2020.](#)





L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les Etats-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique. Elle regroupe aujourd'hui des entreprises françaises et américaines de premier plan ainsi que de nombreux partenaires académiques et économique attachés à la relation transatlantique.

Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux, économiques et environnementaux. A ce titre, l'AmCham France s'attache à renforcer l'attractivité de la France.

Elle oeuvre ainsi, au nom de ses membres, auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises internationales, et notamment américaines, qui sont les 1ers investisseurs et employeurs étrangers en France.

**Contact Business Development**

**Zahira Benabdallah**

[Zahira.Benabdallah@amchamfrance.org](mailto:Zahira.Benabdallah@amchamfrance.org)

**Contact Affaires Publiques**

**Mathilde Clauser**

[Mathilde.Clauser@amchamfrance.org](mailto:Mathilde.Clauser@amchamfrance.org)

**Contact Presse**

**Louise Moulié**

[Louise.Moulié@amchamfrance.org](mailto:Louise.Moulié@amchamfrance.org)

**#AMCHAMSUSTAINABILITYMONTH**